



Municipalité de
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

OFFRE D'EMPLOI

40 heures /semaine - saisonniers

La municipalité accepte aussi des candidats saisonniers

POSTE : PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics ou son représentant, le préposé devra effectuer les tâches d'entretien de voirie, d'entretien de réseaux, et autres, demandées par le directeur des travaux publics. Il aura notamment à conduire des camions et autres équipements dont les équipements de déneigement ainsi que certains travaux d'entretien général.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire classe 3 / obligatoire (Mention FM) ;
- Fournir une copie de son dossier de conduite ;
- Expérience en travaux de déneigement de voies publiques sera un atout ;
- Toutes formations et/ou expériences de travail en mécanique et/ou soudure sont des atouts ;
- Demeurer à l'intérieur d'un rayon maximum de 50 km sera considéré comme un atout ;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et d'une grande capacité à travailler en équipe. Le titulaire devra effectuer des chiffres en rotation avec des gardes et disponibilités

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire selon l'expérience du candidat et l'échelle salariale définie par la municipalité ;
- Horaire hiver du lundi au vendredi 40 heures semaine de 4 h à 16 h
- Formation sur place pour le déneigement et primes de disponibilité en période hivernale.
- Entrée en fonction vers le 1^{er} novembre 2025

La Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Si un tel défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, par courriel à dg@sadk.ca ou par courrier régulier à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
À l'attention de M. Gaston April
629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Qc) G0L 2G0